



Les armoiries

Les armoiries

Le blason de la ville a été acté lors de la séance du Conseil Municipal du 24 mai 1957.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'un travail d'ensemble est entrepris, dans tous les départements, en accord avec la Direction des Archives de France, afin de doter toutes les communes d'une marque symbolique urbaine et de réviser la composition graphique de celles existantes.

Afin que ce blason, qui doit constituer un document symbolique dont la commune pourra faire librement usage pour ses représentations officielles, soit exempt de toutes fautes d'histoire et de goût, Monsieur le Maire a désiré qu'il soit reçu par M. Robert Louis, artiste héraldiste, dessinateur symbolique des services officiels, 4, Cours Marigny à Vincennes, après délibération de la Commission Héraldique urbaine départementale dont il est membre.

Monsieur le Maire présente la Maquette enluminée du blason et en donne la description héraldique suivante :

D'azur à deux vols d'argent en forme de V posés l'un au-dessus de l'autre accompagnée en chef d'une étoile et en pointe de deux quintefeuilles ; entre chacun des vols de deux épis de blés tigés et feuillés posés l'un en bande, l'autre en banc, le tout d'or.

L'écu timbré de la couronne aérienne d'or et d'argent des villes "bases aériennes et aéroports". L'écu soutenu par deux gerbes de roseaux d'or fruités de sable hissant de quatre burelles ondées d'argent posées en pointes. La croix de guerre 1939-1945, étoile d'argent, appendue en pointe de l'écu brochant sur les burelles ondées.

Les explications suivantes sont données concernant l'origine des symboles entrant dans la composition.

Les meubles principaux constituant le blason de Vélizy-Villacoublay sont **deux vols stylisés en forme de V concrétisant les initiales des deux noms associés de Vélizy et de Villacoublay** et symbolisant également l'activité de l'aéroport militaire de Villacoublay ; l'étoile surmontant le vol placé en chef est celle figurant sur l'insigne des pilotes et est le symbole du guide et de l'orientation (étoile de Bethléem et étoile Polaire).

Les grandes terres de cultures sont rappelées par les deux épis de blé, et le bois de Vélizy sont représentés par le symbole de la flore forestière : les quintefeuilles.

L'écu est timbré de la couronne aérienne des villes bases aériennes ou aéroports. Il est entouré de deux groupes de roseaux hissant des ondes rappelant ainsi les deux étangs situés sur le territoire de la commune : l'étang d'Ursine et l'étang des Écrevisses.

À la pointe de l'écu est appendue **la croix de guerre 1939-1945** avec étoile d'argent, hommage national rendu aux habitants de Vélizy-Villacoublay pour leur ferveur patriotique durant les années d'occupation allemande (décision n°16 de 27 Mai 1952).



En 2020, Vélizy-Villacoublay renoue avec son passé. Le blason est réactualisé par le Service communication de la mairie avec un trait vectorisé plus moderne. Découvrez [toute l'histoire des armoiries de la commune ici](#) .